

EPCC 9-9bis
Chemin du Tordoir – CS50163
62590 OIGNIES

TEL : 03/21/08/08/00

N° de marché
19PA01



**ACCORD-CADRE DE FOURNITURES COURANTES
ET DE SERVICES**

ACTE D'ENGAGEMENT

**PRESTATIONS DE MISE A DISPOSITION
DE MATERIELS TECHNIQUES ET AUDIOVISUELS
POUR LES EVENEMENTS
ET ACTIVITES DU 9-9BIS**

NOTIFIE LE / /
.....

SOMMAIRE

1 - Identification de l'acheteur.....	3
2 - Identification du co-contractant.....	3
3 - Dispositions générales	4
3.1 - Objet.....	4
3.2 - Mode de passation	4
3.3 - Forme de contrat	5
4 - Prix	5
5 - Durée de l'accord-cadre.....	5
6 - Paiement	6
7 - Nomenclature(s)	6
8 - Signature	6

1 - Identification de l'acheteur

Nom de l'organisme : EPCC 9-9bis

Imputation budgétaire :

Budget : 01

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :

Direction Administrative et Financière de l'EPCC 9-9bis

Chemin du Tordoir – CS50163

62590 OIGNIES

Courriel : info@9-9bis.com

Tél : 03 21 08 08 00

Ordonnateur : Monsieur THERET François, Président

Comptable assignataire des paiements :

Monsieur Nicolas DEFOORT, Receveur municipal

Centre des Finances Publiques

331, rue Parmentier

62110 HENIN BEAUMONT

Tél : 03 21 20 24 37

Imputation budgétaire :

Budget	01 F - BUDGET GENERAL FONCTIONNEMENT et
Exercice	2019

2 - Identification du co-contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives de l'accord-cadre indiquées à l'article "pièces contractuelles" du Cahier des clauses particulières n°19PA01 qui fait référence au CCAG - Fournitures Courantes et Services et conformément à leurs clauses et stipulations ;

Le signataire (Candidat individuel),

M

Agissant en qualité de

m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale

Adresse

Adresse électronique

Numéro de téléphone Télécopie
Numéro de SIRET Code APE

Numéro de TVA intracommunautaire

engage la société VITASERVICES SAS sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination
sociale :

Adresse :

Adresse électronique :

Numéro de téléphone :

Télécopie :

Numéro de SIRET :

Code APE :

Numéro de TVA intracommunautaire :

Le mandataire (Candidat groupé),

M

Agissant en qualité de

désigné mandataire :

du groupement solidaire

solidaire du groupement conjoint

non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale

Adresse

Adresse électronique

Numéro de téléphone Télécopie

Numéro de SIRET Code APE

Numéro de TVA intracommunautaire

S'engage, au nom des membres du groupement ¹, sur la base de l'offre du groupement,

à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

3 - Dispositions générales

3.1 - Objet

Le présent Acte d'Engagement concerne :

Fournitures de matériels techniques et audiovisuels pour les événements et activités du 9-9bis

3.2 - Mode de passation

La procédure de passation est : la procédure adaptée ouverte.

Elle est soumise aux dispositions de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

(1) Date et signature originales

3.3 - Forme de contrat

L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles 78 et 80 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016. Il fixe les conditions d'exécution des prestations et s'exécute au fur et à mesure de l'émission de bons de commande.

4 - Prix

Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans le bordereau des prix.

Le montant total des prestations pour la durée de l'accord-cadre est défini(e) comme suit :

Période	Maximum HT
1	25 000,00 €
2	25 000,00 €
3	25 000,00 €
Total	75 000,00 €

A titre indicatif, le total du DQE est de :

	DQE
Montant total HT	
Montant TVA	
Montant total TTC	

Les estimations des montants totaux des prestations pour la durée de l'accord-cadre sont indiquées au règlement de la consultation.

5 - Durée de l'accord-cadre

La durée de l'accord-cadre et le délai d'exécution des commandes ainsi que tout autre élément indispensable à leur exécution sont fixés dans les conditions du CCP. Pour rappel, le présent marché est conclu pour une durée d'un an, renouvelable deux fois.

En cas d'urgence, le pouvoir adjudicateur pourra contacter les personnes désignées ci-après qui devront être en mesure de répondre et de satisfaire à leur demande 24 heures sur 24 :

Nom	Téléphone	Autres renseignements

(1) Date et signature originales

6 - Paiement

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

- Ouvert au nom de :
pour les prestations suivantes : **Prestations de mise à disposition de matériels techniques et audiovisuels pour les événements et activités du 9-9bis**

Domiciliation :
Code banque :
Code guichet :
N° de compte :
Clé RIB :
IBAN :
BIC :

- Ouvert au nom de :
pour les prestations suivantes :
- Domiciliation :
Code banque : _____ Code guichet : _____ N° de compte : _____ Clé RIB : ____
IBAN : _____
BIC : _____
En cas de groupement, le paiement est effectué sur ¹ :

- un compte unique ouvert au nom du mandataire ;
 les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

NB :Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du CCP s'appliquent.

7 - Nomenclature(s)

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description	Code suppl. 1	Code suppl. 2	Code suppl. 3
32300000	Récepteurs de télévision, de radio, de communication, de télécommunication et équipements connexes d'enregistrements			

8 - Signature

(1) Date et signature originales

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation de l'accord-cadre à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles 45 à 50 de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015.

Fait en un seul original

A

Le

Signature du candidat, du mandataire ou des membres du groupement

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

La présente offre est acceptée

A

Le

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur,
habilité par la délibération ou par la décision en date du

NOTIFICATION DU CONTRAT AU TITULAIRE (Date d'effet du contrat)

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçu à titre de notification une copie du présent contrat »

A

Le

Signature ¹

(1) Date et signature originales

En cas d'envoi en LR AR :

Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire (valant date de notification du contrat)

NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

- La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.....
.....
- La totalité du bon de commande n° afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et lettres) :
.....
.....
- La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :
.....
.....
- La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.....
.....

et devant être exécutée par : en qualité de :

- membre d'un groupement d'entreprise
- sous-traitant

A
Le

Signature ¹

(1) Date et signature originales

